

Ghana



chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 239
- Population en milliers (2002) : 20 471
- PIB par habitant en dollars (2002) : 301
- Espérance de vie (2000-2005) : 57.9
- Taux d'analphabétisme (2002) : 26.2

Ghana

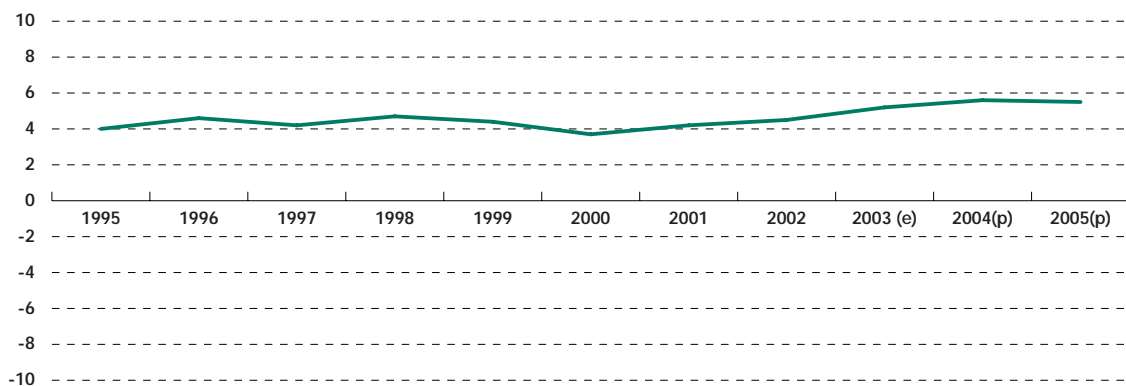
L'ÉCONOMIE GHANÉENNE SEMBLE réagir positivement aux mesures engagées depuis les médiocres performances de 2000. La croissance du PIB réel suit une tendance à la hausse, le solde budgétaire se redresse et la situation des paiements extérieurs fait de nets progrès. Le Ghana conjugue l'amélioration de sa situation macro-économique à un engagement à lutter de manière systématique contre la pauvreté par la mise en œuvre de son cadre stratégique de réduction de la pauvreté (CSRP). La croissance du PIB en volume, qui est passée de 4.5 pour cent en 2002 à 5.2 pour cent en 2003, devrait selon les estimations s'élever à 5.6 pour cent en 2004 et se stabiliser à 5.5 pour cent en 2005, grâce à une embellie non démentie du secteur agricole et à une

certaine permanence de la gestion macro-économique. Bien que les pouvoirs publics aient rencontré quelques difficultés à endiguer la dette intérieure, le déficit budgétaire global est tombé en 2003 à son niveau le plus bas depuis plusieurs années. Ce déficit devrait continuer de se résorber en 2004 et 2005, à mesure que l'État réduira la charge des intérêts sur sa dette intérieure. De même, alors que les autorités monétaires ont toujours du mal à maintenir l'expansion des agrégats aux niveaux désirés, la prudence de la politique monétaire a contribué à faire baisser le coût de l'emprunt. L'inflation s'est

La croissance devrait s'élever à plus de 5 pour cent pour les 3 prochaines années grâce aux progrès de l'agriculture et à la stabilité de la gestion macro-économique.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume

211

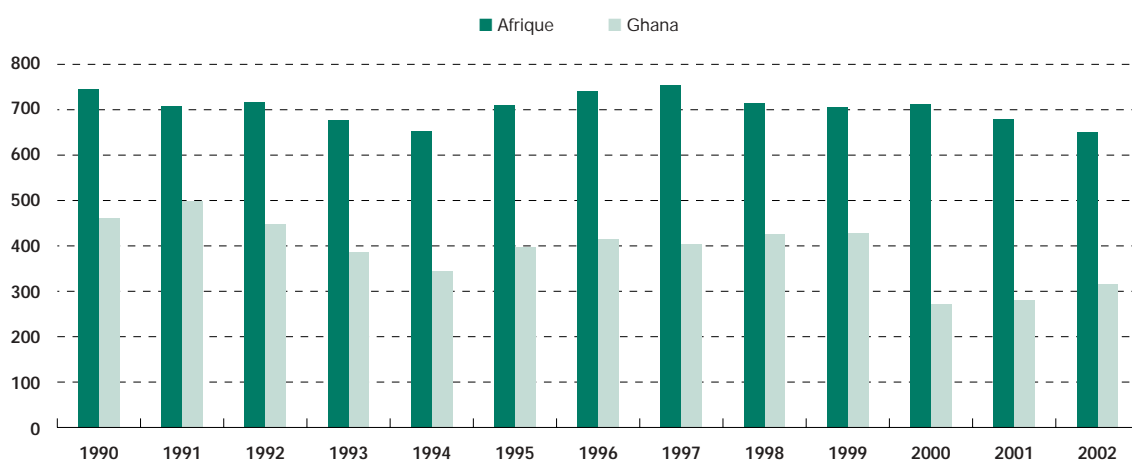


Source : Données du FMI et des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

tassée, sans toutefois atteindre les cibles fixées, et devrait repasser sous la barre des 10 pour cent en 2004. En outre, par suite d'une amélioration significative des comptes extérieurs (qui devrait se poursuivre en 2004 et 2005), les réserves de change ont atteint en 2003 leur niveau le plus élevé depuis plusieurs décennies. Les réformes structurelles mises en œuvre donnent des résultats positifs en attirant des investissements dans le pays. Toutefois, sur quelques volets de la réforme, en particulier les privatisations, les avancées sont extrêmement lentes.

L'amélioration des approvisionnements énergétiques reste essentielle aux objectifs de développement du pays. L'État place des espoirs considérables dans des projets en cours, tels que le gazoduc de l'Afrique de l'Ouest (*West African Gas Pipeline Project*), qui permettra au Ghana d'accéder aux immenses réserves de gaz naturel du Nigeria. Le climat politique intérieur reste stable, les structures démocratiques du pays se renforçant à mesure que des efforts sont déployés en faveur de l'État de droit et de l'ordre public.

Figure 2 - PIB par habitant au Ghana et en Afrique (en dollars courants)



Source : FMI.

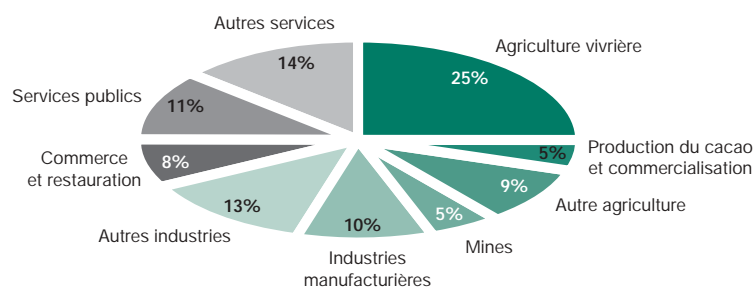
Développements économiques récents

Le programme économique à moyen terme du Ghana, qui s'appuie sur le CSRP adopté en 2002, s'articule autour de deux grands axes – la croissance et la lutte contre la pauvreté. Cela implique que les pouvoirs publics se concentrent non seulement sur la lutte contre la pauvreté, mais aussi sur les moteurs de la croissance susceptibles d'alimenter et d'accélérer cette lutte. Dans le même temps, l'économie semble réagir positivement aux mesures de stabilisation mises en place à la suite des médiocres performances de 2000. Cependant, les résultats économiques restent mitigés. En 2002, alors que des progrès significatifs avaient été réalisés, la croissance du PIB réel atteignant 4.5 pour cent contre 4.2 pour cent l'année précédente, un certain nombre de facteurs d'instabilité sous-jacents ont fait leur apparition dans la conduite de l'économie, et plus particulièrement dans les activités budgétaires de l'État. Le rythme alerte de la croissance s'est maintenu en 2003, sous l'impulsion d'un essor de l'agriculture. Selon les estimations, la croissance du PIB réel a atteint 5.2 pour cent en 2003 ; elle devrait rester ferme en 2004, à 5.6 pour cent, puis se stabiliser en 2005 à 5.5 pour cent. Cette amélioration de la croissance devrait découler des progrès des performances agricoles et de la stabilité de la gestion macro-économique.

Cette récente vigueur de la croissance se reflète dans tous les pans de l'économie. L'agriculture reste le

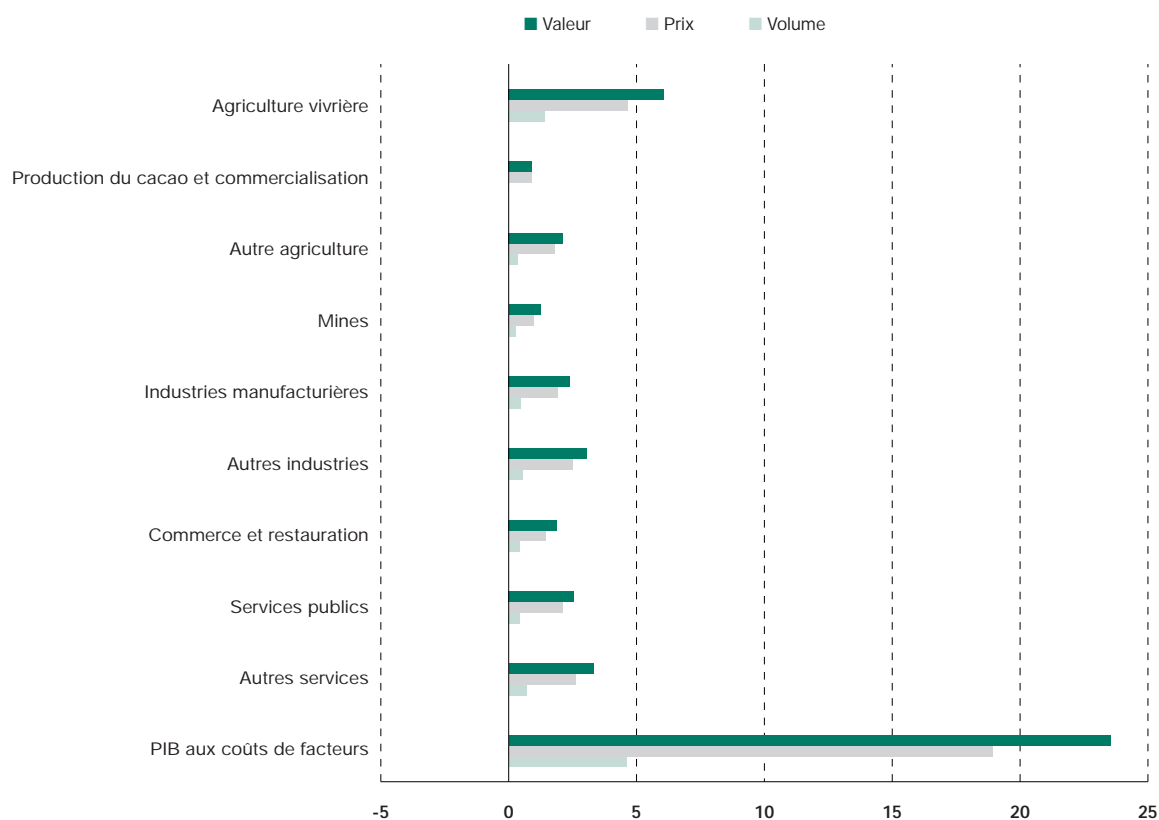
secteur dominant et représentait 39.2 pour cent du PIB total en 2002. La production agricole totale a progressé de 4.4 pour cent en 2002, contre 4 pour cent l'année précédente. Elle a gagné 6.1 pour cent en 2003, grâce notamment à une forte reprise du segment du cacao, mais cette progression prend sa source dans tous les domaines de l'agriculture. En 2002, la production vivrière, et plus particulièrement la culture de céréales, a augmenté d'environ 31 pour cent, tandis que la production de féculents grimpa de quelque 9 pour cent. En ce qui concerne les cultures de rapport, la production de cacao a baissé, passant de 389 800 tonnes en 2000/01 à 340 600 tonnes en 2001/02. Ce recul est essentiellement imputable à une recrudescence des maladies (pourriture brune des cabosses et des poux du cacao) durant la campagne 2001/02, que les pouvoirs publics ont cherché à combattre en organisant des pulvérisations à grande échelle sur toutes les zones de culture du pays. Cela étant, les autorités estiment aussi que ce repli de la production est à mettre au compte de la contrebande de fèves de cacao avec la Côte d'Ivoire voisine, qu'elles ont tenté d'endiguer en relevant les prix à la production. Ces stratégies semblent porter leurs fruits, la campagne 2002/03 ayant produit environ 497 000 tonnes de cacao, soit un accroissement de 16.4 pour cent en 2003. Pour la campagne 2004/05, l'État souhaite que la part revenant au producteur corresponde à 70 pour cent du prix international f.o.b du cacao. Au début de la campagne 2003/04, en octobre, cette part s'établissait à 69 pour cent, contre environ

Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 2002



Source : Estimations des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB en 2002



Source : Estimations des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

54 pour cent en 2000/01, à la suite de hausses des prix à la production en 2002 et 2003. Avec un taux de croissance estimé à environ 6.1 pour cent, l'État compte sur l'agriculture pour tirer la croissance en 2004. Cette anticipation semble en voie de se concrétiser, avec la reprise de la production de cacao et la persistance de conditions météorologiques favorables. Cependant, le

Ghana reste fortement dépendant du soutien des bailleurs internationaux pour ses programmes agricoles : en 2003, cette aide représentait 67 pour cent du budget des programmes. Un tel degré de dépendance vis-à-vis de l'extérieur crée de l'incertitude et risque de limiter les possibilités de croissance de l'agriculture, étant donné le récent tarissement des flux d'aide.

L'industrie continue de fournir 25 pour cent du PIB total depuis 1997. Ce secteur se caractérise néanmoins par une croissance instable. A une période d'expansion rapide au début des années 1990 a succédé une certaine stagnation depuis 1998. En 2002 cependant, la production industrielle a bondi de 4.7 pour cent, contre un taux de croissance annuel moyen de 2.9 pour cent sur la période 1998-2001. Les performances relativement solides de 2002 ont fait écho aux améliorations sur le front macro-économique. En outre, les récentes mesures d'intervention directe des autorités, notamment l'initiative présidentielle spéciale (*Presidential Special Initiatives – PSI*) sur le manioc, le textile destiné à l'habillement et le sel, ont donné un élan supplémentaire à la production industrielle ces deux dernières années. Cette hausse en 2002 transparaît dans les résultats des principaux segments industriels, et en particulier les mines et les carrières, qui ont enregistré leur plus forte croissance (4.5 pour cent) depuis 1997, après quatre années successives de baisse. Néanmoins, le rebond de ce segment en 2002 est essentiellement à mettre au compte d'une embellie des cours internationaux des produits miniers, alors même que les volumes de production étaient médiocres. La production des principaux minerais a décliné, de 7 pour cent pour l'or et de 11 pour cent pour les diamants. Ces chiffres suggèrent que l'industrie minière ne s'est pas encore totalement remise des conflits sociaux qui ont perturbé la production de ces deux dernières années.

La croissance du secteur manufacturier s'est établie à 4.8 pour cent en 2002, contre 3.7 pour cent l'année précédente. Les segments qui ont tiré la croissance sont le raffinage de pétrole, les métaux communs non ferreux et le ciment. Ces produits, pour la plupart consommés localement, ont bénéficié de la reprise de l'activité économique au cours de l'année. D'un autre côté, d'autres produits manufacturés, tels que les produits du bois et de la scierie, le tabac et ses dérivés, la coutellerie et les produits non ferreux ont continué d'enregistrer des taux de croissance négatifs et ce, depuis 1998.

Le secteur industriel devrait croître de 5.1 pour cent en 2003, sous l'effet d'un renforcement de l'utilisation des capacités et des retombées de la PSI.

L'impact conjugué de cette dernière et d'un nouveau programme de réforme industrielle et d'accélération de la croissance (*New Industrial Reform and Accelerated Growth Programme*) lancé en novembre 2003 devrait permettre de maintenir en 2004 la croissance industrielle à 5.2 pour cent. Aux termes du CSRP, le Ghana devrait enregistrer une croissance annuelle à plus long terme de 12 pour cent pour le secteur industriel. De tels objectifs exigent des stratégies et mesures distinctes mais orchestrées, au lieu de la série de projets industriels spéciaux et des initiatives particulières actuellement engagés.

Le secteur des services reste le deuxième contributeur au PIB total, avec une part d'environ 33 pour cent en 2002. La croissance y a diminué marginalement, à 4.7 pour cent en 2002, surtout à cause des services publics, car l'État a réduit ses activités dans le cadre de sa campagne de lutte contre l'inflation. Le commerce de gros et de détail, la restauration et l'hôtellerie ont préservé une croissance solide en 2002, à 5.5 pour cent, dans laquelle le tourisme a joué un rôle certain : on estime à 482 643 le nombre de touristes qui se sont rendus au Ghana cette année-là, soit une augmentation de plus de 10 pour cent par rapport à 2001 et une poursuite de la tendance à la hausse du nombre de visiteurs depuis 1990. Remarquons cependant que les Ghanéens installés à l'étranger représentent 27 pour cent de ces entrées de touristes dans le pays. Par suite de l'accroissement du flux de visiteurs, le nombre d'hôtels et de lits disponibles dans le pays s'est rapidement multiplié. Alors que l'on dénombrait 7 500 lits d'hôtel en 1990, on en comptait plus de 20 000 en 2002 – pour l'essentiel, ils ont fait leur apparition au cours des trois dernières années. Les télécommunications ont progressé rapidement en 2002, soutenant ainsi la croissance des services. En droite ligne du CSRP, les autorités ont étendu l'accès au téléphone à plusieurs zones rurales. En outre, plusieurs numéros verts et autres systèmes de téléphone prépayé ont été mis à la disposition de la population en 2002. L'accès aux services téléphoniques a ainsi progressé de presque 9 pour cent, passant de 199 934 abonnés en 2001 à 217 084 en 2002. De plus, la croissance des services de téléphonie mobile a été dopée en 2002 par l'arrivée sur ce segment de Ghana Telecom, qui propose

Tableau 1 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	1995	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)	2005(p)
Formation brute de capital	20.0	24.0	26.6	19.7	19.9	19.7	20.4
Publique	14.2	9.2	12.8	6.1	6.1	6.0	6.1
Privée	5.8	14.8	13.8	13.6	13.8	13.7	14.3
Consommation	88.4	94.5	93.0	92.5	93.2	91.8	90.7
Publique	14.0	16.9	17.8	17.6	16.9	16.1	15.8
Privée	74.4	77.5	75.1	74.9	76.3	75.6	74.9
Solde extérieur	-8.4	-18.4	-19.6	-12.3	-13.0	-11.4	-11.2
Exportations	24.5	48.8	45.2	42.6	44.1	44.3	45.0
Importations	-32.9	-67.2	-64.8	-54.9	-57.2	-55.8	-56.2

Source : Données du FMI et des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

une meilleure couverture que les trois opérateurs existants. La croissance des services a atteint 4.9 pour cent en 2003, l'État continuant de soutenir les transports publics. La poursuite de la politique publique de transport – qui s'est concrétisée par la fourniture de plus de 200 autobus à grande capacité en 2003 – a en effet donné une forte impulsion au secteur. Un autre élan significatif résulte du système de transport intermodal, avec la construction d'un port intérieur de quelque 160 hectares. Enfin, la crise ivoirienne a également contribué à la croissance du secteur, les voisins septentrionaux du Ghana (en particulier le Burkina Faso) ayant multiplié leurs transactions avec le Ghana, surtout *via* le port de Tema.

La ventilation de la demande en 2002 présentait des signes inquiétants, car la formation brute de capital était tombée à son plus bas niveau depuis un certain temps. Cette situation, qui se conjugue à la faiblesse de la partie publique de cette composante et à une stagnation de l'investissement privé, constitue un défi majeur si l'on veut préserver une croissance durable en l'absence d'épargne étrangère. Les composantes de la demande en 2003 rappellent celles de 2002 et soulèvent des interrogations quant à la politique affichée par l'État, qui prétendait faire du secteur privé le moteur de la croissance économique. En 2003, la formation de capital privé a stagné pour la troisième année consécutive. Cependant, la formation brute de capital devrait croître en pourcentage du PIB en 2005, même si elle reste en deçà des ratios historiques.

Politique macro-économique

Politique monétaire et budgétaire

La politique budgétaire actuelle du Ghana vise à renforcer l'assiette fiscale, à affecter les ressources (notamment celles issues de l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE) aux domaines prioritaires identifiés dans le CSRP et à réduire la charge de la dette intérieure. Alors que les deux premiers objectifs ont enregistré quelques succès, les efforts visant à réduire la dette sont restés sans effet. La dette intérieure, qui est passée de 1 pour cent du PIB en 1990 à 21 pour cent en 1995, a atteint 29.6 pour cent en 2002 et ne devrait reculer que marginalement en 2003.

Malgré les difficultés apparues dans la gestion des dépenses, le solde budgétaire global de l'État semble s'être récemment amélioré. En 2002, il est revenu à 5 pour cent du PIB, contre 7.7 pour cent en 2001. Selon les estimations, le déficit budgétaire aurait reflué en 2003 à 3.2 pour cent du PIB, avec un excédent primaire significatif de 4.2 pour cent du PIB. Cette embellie devrait se poursuivre, les projections tablant sur un abaissement du déficit global à 1.8 pour cent du PIB en 2004 et à 1.3 pour cent en 2005. L'excédent primaire devrait demeurer significatif en 2004 et 2005.

En 2002, les autorités ont introduit plusieurs mesures destinées à améliorer la mobilisation des recettes – avec notamment la création d'une équipe nationale d'audit fiscal (*National Tax Audit Team*), l'instauration

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1995	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)	2005(p)
Recettes totales (avec dons)^a	24.1	19.8	25.0	21.1	23.5	22.1	20.8
Recettes fiscales	14.7	16.3	17.2	17.5	17.5	17.2	17.0
Dons	3.6	2.1	6.9	3.1	5.5	4.4	3.3
Dépenses totales (et prêts nets)^a	30.4	27.7	32.7	26.1	26.7	23.9	22.1
Dépenses courantes	16.4	18.5	19.9	20.0	20.6	17.9	16.0
<i>Sans les intérêts</i>	12.1	11.0	12.3	13.8	13.3	12.7	12.4
Salaires	5.6	5.2	6.1	8.5	7.9	7.6	7.5
Paiements d'intérêts	4.2	7.5	7.6	6.1	7.3	5.2	3.5
Dépenses en capital	14.0	9.2	12.8	6.1	6.1	6.0	6.1
Solde primaire	-2.1	-0.4	-0.1	1.2	4.2	3.4	2.3
Solde général	-6.4	-7.9	-7.7	-5.0	-3.2	-1.8	-1.3

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

d'un secrétariat pour l'office de tutelle des administrations fiscales (*National Revenue Agencies Board*), l'utilisation d'un numéro d'identification fiscale (*Tax Identification Number – TIN*) par toutes les trésoreries et l'instauration d'une unité chargée des gros contribuables (*Large Taxpayer Unit*). Ces mesures ont permis une progression des recettes fiscales, qui se sont établies à 17.5 pour cent du PIB en 2002, contre 17.2 pour cent l'année précédente. Toutefois, une baisse significative des recettes non fiscales, en particulier des dons extérieurs (les entrées n'ayant totalisé que la moitié des montants attendus), a contribué à une décreue des recettes globales, à 21.1 pour cent du PIB en 2002, contre 25 pour cent en 2001. Si le gouvernement a comblé une grande partie du déficit des dons en 2002, cette situation n'a rien d'exceptionnel : depuis 1997 et à l'exception de l'année 2001, le Ghana n'a jamais reçu la totalité des dons escomptés. Le repli des recettes non fiscales en 2002 s'explique aussi par les mauvaises recettes des privatisations : moins de 1 pour cent seulement des sommes prévues ont été encaissées, du fait de la stagnation du programme.

Les recettes se sont considérablement redressées en 2003, avec un total s'établissant à 23.5 pour cent du PIB. L'effort fiscal du Ghana a continué de porter ses fruits, les premières mesures étant complétées par la création d'une taxe sur les dépenses de santé (*National Health Premium*), d'un prélèvement pour le remboursement de la dette (*Debt Recovery Levy*) perçu sur les produits pétroliers, ainsi qu'une majoration de

la taxe routière et des droits de coupe sur le bois d'œuvre. En outre, les aides se sont nettement renforcées en 2003 du fait, selon les pouvoirs publics, de versements réalisés en temps voulu par les partenaires au développement que l'accord novateur d'aide budgétaire multi-bailleurs (*Multi-Donor Budgetary Support – MDBS*) a favorablement influencés.

En 2004, l'État table sur des recettes, intérieures et extérieures, toujours solides. Cependant, aucune nouvelle mesure de mobilisation de grande ampleur n'est prévue pour 2004 : les autorités comptent sur les améliorations de l'administration fiscale pour rapporter les recettes attendues. En l'absence de nouvelles mesures, l'ensemble des recettes publiques devrait décroître en 2004 et 2005. Même si l'effort fiscal intérieur devrait se maintenir, un déclin significatif des dons pourrait induire une chute des recettes totales à respectivement 22.1 et 20.8 pour cent du PIB en 2004 et 2005.

Le récent programme de dépenses publiques a dû faire face à des hausses conséquentes de la masse salariale, qui ont induit des difficultés à maintenir un niveau de dépenses conforme au budget. En 2002, le relèvement des traitements (notamment ceux des enseignants et des médecins) a dépassé l'objectif budgétaire d'environ 1.8 pour cent du PIB. Soucieux d'endiguer l'exode des médecins et des autres personnels de santé du secteur public, le Ghana a concédé des hausses de salaires substantielles et introduit d'autres incitations. La situation délicate dans laquelle se

trouvent les pouvoirs publics provient du manque d'uniformité dans la politique salariale de la fonction publique, qui repose sur une étude au cas par cas des nouvelles demandes d'augmentation. La mise en œuvre du budget 2003, en novembre 2003, a entraîné des difficultés similaires, en raison des augmentations de salaires et d'autres demandes inattendues, ainsi que du poids du service de la dette accumulée par la Tema Oil Refinery (TOR). En conséquence, pour la première fois depuis plusieurs années, le pays a dû voter une rallonge budgétaire, équivalente à 4.3 pour cent du budget total initial, afin de pouvoir payer les intérêts de la dette intérieure, les salaires de la fonction publique et les dépenses de l'administration. Cependant, il faut souligner que le recours aux rallonges budgétaires pourrait avoir des effets pervers puisqu'il sape la confiance que placent les différentes parties prenantes, et plus particulièrement les principaux bailleurs de fonds, dans le processus budgétaire. En outre, il est devenu évident que le gouvernement devait établir une méthodologie plus prévisible pour les négociations salariales, surtout à l'approche des élections de 2004. L'État a semblé s'être rangé à la prudence, n'annonçant aucune hausse significative des dépenses publiques dans le budget 2004. Le total de ces dernières devrait continuer de baisser en 2004 et 2005. Qui plus est, le Ghana devrait pouvoir diminuer la charge des intérêts, notamment sur la dette intérieure, en 2004 et 2005.

La politique monétaire du Ghana privilégie toujours la stabilité du taux de change et du niveau des prix intérieurs, deux éléments stratégiques pour aboutir à une croissance économique durable. La banque centrale (*Bank of Ghana* – BOG) continue de recourir aux instruments indirects de politique monétaire, notamment les opérations d'*open market* et les accords de prise en pension (REPO). Néanmoins, la maîtrise de la croissance de la masse monétaire et la gestion de la liquidité se heurtent encore à des obstacles, car l'expansion des agrégats monétaires dépasse généralement les objectifs.

Une nouvelle loi sur la banque centrale a été promulguée début 2002, conférant à cette dernière une indépendance opérationnelle et chargeant un

comité spécifique, le *Monetary Policy Committee*, de la formulation de la politique monétaire. Cette année-là, la BOG a également introduit l'utilisation du taux de base bancaire comme instrument lui permettant d'indiquer son évaluation des pressions inflationnistes ainsi que sa position sur la politique monétaire. En 2002, la masse monétaire au sens large (M2+) s'est rapidement étoffée, d'environ 50 pour cent (alors que l'objectif avait été fixé à 25 pour cent pour l'année) et contre 41 pour cent pour l'année précédente. Cette croissance, qui s'est essentiellement fait sentir au dernier trimestre de l'année, a été alimentée par une hausse substantielle (environ 190 pour cent) des actifs nets étrangers du système bancaire. Les avoirs intérieurs nets ont augmenté au rythme moins alerte de 26 pour cent sur l'année. La BOG a resserré sa politique monétaire dès le début 2003, ce qui a permis de contenir le taux de croissance de M2+ à environ 35.6 pour cent en 2003. Toutefois, ce taux avait déjà largement dépassé l'objectif de 25 pour cent établi pour l'année. Les autorités monétaires ont fixé une cible de 19 pour cent pour 2004 qui, étant donné les récentes difficultés, a peu de chances d'être atteinte.

Les autorités monétaires ont avancé vers leur objectif de stabilisation des prix intérieurs. Pourtant, le Ghana est encore loin de voir son inflation passer sous la barre des 10 pour cent. En 2002, le taux d'inflation annuel moyen a été ramené à 14.8 pour cent, contre 32.9 pour cent l'année précédente, soit un léger dépassement par rapport aux 13 pour cent prévus. Le gonflement de la masse monétaire au cours du dernier trimestre 2002 a commencé de se répercuter sur le niveau des prix intérieurs début 2003 : le taux d'inflation annuel moyen a grimpé en flèche pour atteindre 29.6 pour cent en juin 2003, avant de retomber à 23.6 pour cent à la fin décembre. Selon les projections, l'inflation devrait redescendre à 8 pour cent en 2004, grâce à une amélioration de la production agricole, et notamment des cultures vivrières, mais elle devrait remonter en 2005, à environ 10 pour cent.

Le coût de l'emprunt continue de décliner, à un rythme qui reste toutefois très lent. En 2002, le remplacement du taux d'escompte par un taux de base stable (maintenu à 24.5 pour cent) a induit une décré-

de l'ensemble des taux d'intérêt. Les taux du bon du Trésor à 91 jours sont tombés à 24.9 pour cent fin 2002, contre 26.9 pour cent fin 2001. Les taux des prêts moyens des banques commerciales sont eux aussi descendus, à environ 36.2 pour cent en 2002, contre 46 pour cent en 2001. L'écart entre les taux créditeurs et les taux débiteurs a néanmoins continué de se creuser en 2002. Cette évolution témoigne du risque et de l'incertitude marqués inhérents à l'économie, ainsi que des inefficiences persistantes du système bancaire. En 2003, les taux d'intérêt ont suivi l'évolution du taux de base bancaire. Celui-ci a été relevé à 27.5 pour cent en juin 2003, sous l'effet de la poussée de l'inflation, avant d'être ramené à 24 pour cent en octobre, puis à 21.5 pour cent fin décembre, à la suite du redressement des fondamentaux économiques.

Le Ghana a conservé un régime de change flottant afin d'inciter les agents économiques à produire des biens exportables et de renforcer sa compétitivité à l'international. Le marché des changes reste relativement calme depuis les turbulences de 2000. En 2002 néanmoins, le cédi s'est davantage déprécié qu'en 2001, que ce soit sur le marché interbancaire ou celui des bureaux de change. Toujours en 2002, la monnaie nationale s'est repliée de 13.2 pour cent contre le dollar des États-Unis sur le marché interbancaire, contre 3.7 pour cent en 2001. Sur le marché des bureaux de change, la dépréciation a été plus marquée, à 15.7 pour cent en 2002 contre 7.1 pour cent l'année précédente.

Cette différence est essentiellement à mettre au compte de la baisse des entrées de capitaux en provenance des bailleurs, surtout au second semestre. Le taux de change réel du cédi s'est également dégradé en 2002. En 2003, le cédi est resté, dans une large mesure, stable et la volatilité du marché des changes a été limitée malgré les retombées des fluctuations du taux de change euro/dollar sur le marché des changes international. A la fin de l'année, le cédi avait cédé 4.6 pour cent face au dollar des États-Unis.

Position extérieure

La politique commerciale du Ghana continue de privilégier l'accumulation des réserves de change afin d'atténuer les effets des chocs exogènes à court terme sur l'économie. La ventilation des échanges du pays a peu varié. Le commerce avec les États-Unis et l'Europe de l'Ouest reste prépondérant, bien que les échanges avec les pays de la CEDEAO, notamment la Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Togo, prennent une ampleur croissante. Au sein de ce groupement, les principaux fournisseurs de marchandises importées au Ghana restent le Nigeria et la Côte d'Ivoire, malgré la récente crise qui a touché cette dernière. Parmi les autres grands fournisseurs de marchandises importées, citons l'Allemagne et le Royaume-Uni, alors que les exportations ghanéennes ont pour principales destinations l'Allemagne, les États-Unis, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	1995	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)	2005(p)
Balance commerciale	-3.9	-16.5	-18.2	-10.7	-11.3	-9.7	-9.9
Exportations de biens (f.o.b.)	22.2	38.9	35.2	33.4	34.8	35.2	35.4
Importations de biens (f.o.b.)	-26.1	-55.4	-53.3	-44.1	-46.1	-44.9	-45.2
Services	-4.5	-2.0	-1.4	-1.7			
Revenu des facteurs	-2.1	-2.9	-2.0	-1.8			
Transferts courants	8.1	13.0	16.3	14.7			
Solde des comptes courants	-2.4	-8.4	-5.3	0.5			

Source : Données du FMI et des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

En 2002, la position extérieure du pays s'est améliorée, ce qui s'explique essentiellement par le redressement de la balance commerciale. En effet, le repli en valeur des importations a comprimé le déficit

commercial. En conséquence, la balance commerciale a enregistré un déficit équivalent à 10.7 pour cent du PIB, bien inférieur au 18.2 pour cent de 2001. Cette évolution a entraîné un léger excédent de la balance des

opérations courantes (0.5 pour cent du PIB) en 2002. L'année suivante, l'évolution du secteur extérieur est restée favorable, étayant le redressement du compte des opérations courantes. Le déficit commercial s'est modérément renforcé (11.3 pour cent du PIB, selon les estimations). Le déficit commercial devrait s'atténuer en 2004 grâce à une hausse des exportations conjuguée à une baisse des importations. Pour 2005, les projections tablent sur un déficit commercial relativement stable.

Sous l'effet de l'évolution favorable des comptes extérieurs, les réserves brutes de change ont augmenté, pour atteindre l'équivalent de 2.3 mois d'importations de biens et services en 2002, contre 1.2 mois en 2001. La même tendance s'est poursuivie en 2003. A la fin de l'année, ces réserves s'établissaient à 3.9 mois d'importations de biens et services, ce qui représente l'accumulation de réserves la plus importante depuis 1990.

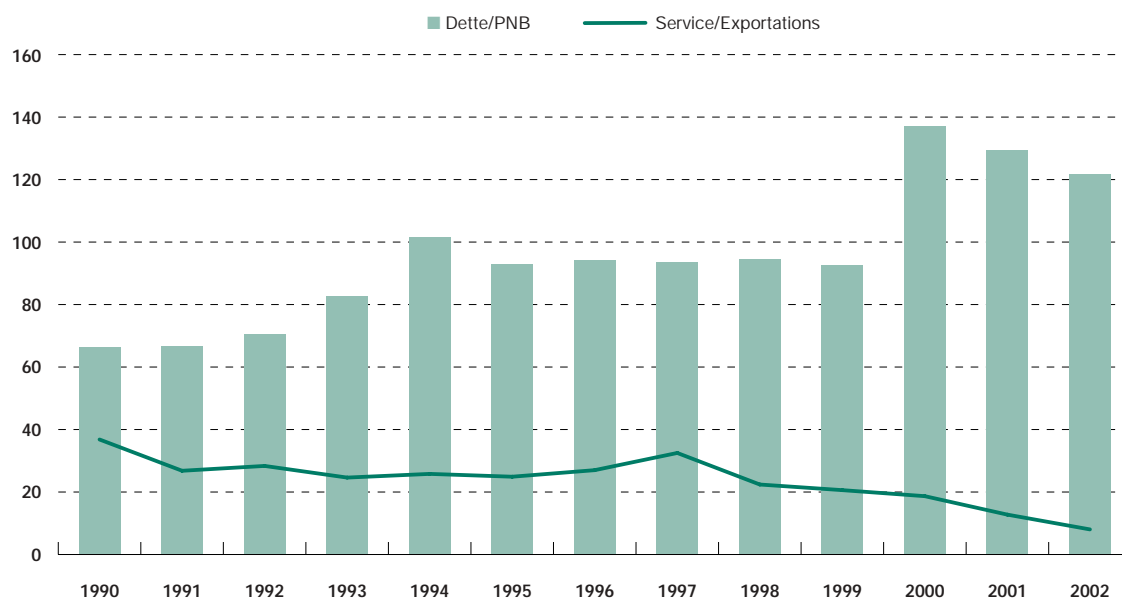
En 2002, la valeur totale des exportations a augmenté de 1.3 pour cent grâce à une évolution des cours internationaux favorable aux principales exportations du Ghana. Toutefois, le recul des volumes exportés cette année-là a empêché le pays de tirer pleinement profit de cette hausse des cours. Les recettes d'exportation du cacao ont progressé, passant à 463.4 millions de dollars en 2002 contre 381.1 millions l'année précédente. Le prix moyen du cacao à l'exportation s'est établi à 1 266 dollars la tonne en 2002, contre 1 021 dollars en 2001. Toutefois, le volume exporté de fèves de cacao a chuté, passant de 310 476 tonnes en 2001 à 305 000 tonnes l'année suivante. Les recettes d'exportation de l'or se sont accrues de 11.5 pour cent, à 689.1 millions de dollars en 2002. Cette embellie peut elle aussi être portée au crédit de prix à l'exportation plus élevés, puisque les volumes ont en fait décliné, passant de 2 275 000 onces d'or fin en 2001 à 2 227 000 onces d'or fin en 2002. Les exportations de bois d'œuvre ont compté pour 182.7 millions de dollars dans le total des exportations en 2002, contre 169.3 millions en 2001. Cet essor s'explique entièrement par l'évolution des cours, le prix unitaire moyen du bois d'œuvre étant passé de 355 dollars le stère en 2001 à 386.8 dollars en 2002, pour une production inchangée.

Les résultats à l'exportation sont demeurés solides en 2003, avec une progression en valeur estimée de 14 pour cent. Cette embellie tient à la fois à la hausse des volumes exportés de cacao et au renchérissement de l'or sur les marchés internationaux. En 2003, alors que les cours du cacao se sont tassés par rapport à leur récent point haut, les recettes totales du cacao, de janvier à août, ont grimpé de 71 pour cent en glissement annuel. Pour leur part, les exportations d'or ont augmenté de 18.4 pour cent en un an (septembre 2003).

La valeur totale des importations s'est contractée de 9 pour cent en 2002. Les importations de pétrole brut ont grimpé à environ 18.8 pour cent du total, pour deux grandes raisons. Tout d'abord, le cours moyen du brut s'est établi aux alentours de 25.1 dollars le baril, chiffre supérieur aux projections des pouvoirs publics (21 dollars). Ensuite, le volume de pétrole brut importé s'est amplifié afin de satisfaire aux besoins de la centrale thermique d'Aboadze pour générer de l'électricité. La valeur des importations a gonflé de 9.7 pour cent en 2003, sous l'effet d'une hausse des importations pétrolières et non pétrolières.

L'encours de la dette extérieure totale du Ghana s'établissait à 6.6 milliards de dollars à la fin 2002, dont 68 pour cent étaient dus à des organisations multilatérales, 26 pour cent à des créanciers bilatéraux (Club de Paris et autres) et 6 pour cent à des créanciers commerciaux. Les obligations contractées auprès du FMI représentaient 5.5 pour cent du total de la dette. En février 2002, le Ghana a atteint le point de décision au titre de l'initiative PPTE renforcée et les créanciers du Club de Paris ont accepté de restructurer sa dette publique extérieure, la date butoir (*cut-off date*) étant fixée au 20 juin 1999. L'allègement total consenti par l'ensemble des créanciers du Ghana équivaut à 3.7 milliards de dollars, soit 2.2 milliards de dollars en VAN, ou 56 pour cent de l'encours du total après recours aux mécanismes traditionnels d'allègement. Aux termes des décisions prises par la Banque mondiale et le FMI, l'allègement accordé par la Banque mondiale (781 millions de dollars en VAN) s'échelonne sur une période de 20 ans et couvrira en moyenne 67 pour cent des obligations qui lui sont dues au titre du service de

Figure 5 - Part de l'encours de la dette dans le PNB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Banque mondiale.

la dette. L'allégement accordé par le FMI (112 millions de dollars en VAN, correspondant en moyenne à 49 pour cent des obligations du service de la dette) sera réparti sur les huit prochaines années. Ces deux organismes ont immédiatement démarré le programme d'allégement, tout comme la plupart des créanciers publics bilatéraux, ce qui s'est traduit, selon les estimations, par un allégement total de la dette du Ghana de 277 millions de dollars au titre de l'initiative PPTE en 2002. A la fin de l'année, l'allégement accordé par les bailleurs multilatéraux s'établissait à 58 millions de dollars, alors que les négociations avec les créanciers bilatéraux se poursuivaient. Le Ghana compte atteindre le point d'achèvement à la fin 2004, afin de pouvoir bénéficier de l'intégralité de l'allégement qui peut découler de ce programme. D'ici là, l'encours total de la dette devrait avoir diminué d'environ 1.6 milliard de dollars. L'État a choisi de poursuivre sa politique de recours à l'emprunt, avec une part minimale de dons, à 35 pour cent.

En 2002 toutefois, alors que la dette à moyen et long termes a augmenté de 2.4 pour cent, la dette à court terme a grimpé en flèche, de 20 pour cent, et représentait fin 2002 5.5 pour cent de l'endettement total. En dépendant si fortement de la dette à court terme, le pays

risque de devoir rembourser toutes ses créances au même moment et de grever ainsi sa balance des paiements. Le Ghana jouissant du statut des pays admis à l'initiative PPTE, il doit impérativement veiller à ce que sa politique d'endettement n'entraîne pas de problèmes à l'avenir.

Questions structurelles

Les réformes en cours ciblent les entreprises publiques et le secteur financier. Le Ghana cherche ainsi à accentuer la participation du secteur privé dans l'économie et à attirer l'investissement dans les domaines où il présente des avantages comparatifs. Un certain nombre d'évolutions récentes pourraient exercer un impact positif sur le profil d'investissement du pays. Tout d'abord, la fusion en octobre 2003, pour 1.42 milliard de dollars, d'Ashanti Goldfield avec le sud-africain AngloGold pourrait séduire d'autres grands investisseurs. Cette fusion a donné naissance au plus gros producteur mondial d'or, avec 26 mines sur quatre continents. Ensuite, dans le cadre de sa politique d'auto-évaluation, le gouvernement a demandé à Standard and Poor's (S&P) d'évaluer le risque pays – il s'agit de

la première notation du Ghana mais aussi de la première note accordée par S&P dans le cadre du programme du PNUD destiné à aider les différents pays, d'Afrique subsaharienne notamment, à obtenir ce genre de notation. Le Ghana a obtenu la note B+ (résultat publié en septembre 2003), qui s'explique par l'engagement pris par les pouvoirs publics vis-à-vis de la stabilisation macro-économique et des réformes, du maintien de la stabilité politique et sociale et de l'amélioration – importante – de la liquidité extérieure du pays. Cette note est du même ordre, voire meilleure, que celle attribuée à certains pays de même catégorie, comme le Sénégal (B+) et le Maroc (B), mais elle est inférieure au A décerné au Botswana.

Afin de remplir leurs objectifs de développement visant à faire du Ghana un pays à revenu intermédiaire d'ici 2020, les autorités ont mis en place une politique énergétique permettant une fourniture fiable de services de qualité à tous les foyers, toutes les entreprises et tous les secteurs. Pour ce faire, le pays s'est doté de plusieurs institutions et a adopté diverses réglementations – le conseil national de l'énergie (*National Energy Board*), la commission de l'énergie (*Energy Commission – EC*) ou encore la commission de réglementation des entreprises de services collectifs (*Public Utilities Regulatory Commission – PURC*), organisme indépendant chargé de définir et d'appliquer des critères, directives et procédures transparents afin de régir tous les aspects de l'interface commerciale entre les entreprises de services collectifs et leurs clients. Les autres entités du secteur de l'énergie sont la *Volta River Authority* (VRA), qui a pour mission de développer les infrastructures afin de produire, transporter et vendre de l'hydroélectricité à partir de la Volta, l'*Electricity*

Corporation of Ghana (ECG), chargée du transport et de la distribution d'électricité dans le pays, ainsi que la *Ghana National Petroleum Corporation* (GNPC), qui doit mener à bien l'exploration et le développement des gisements du pays.

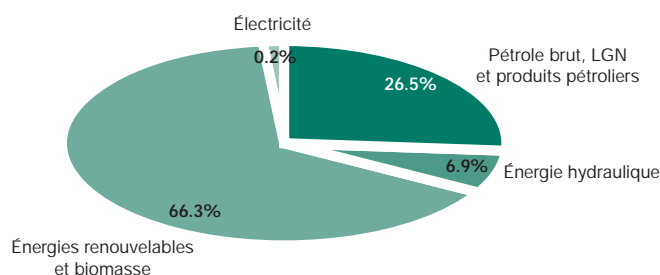
La biomasse (bois de chauffage et charbon de bois) est la première source d'énergie du Ghana en termes de dotation et d'utilisation, avec près de 69 pour cent de l'énergie consommée dans le pays, les produits pétroliers et l'électricité représentant respectivement autour de 21 et 10 pour cent. Le segment du bois de chauffage connaît de graves problèmes liés à l'inefficacité de la production et de l'utilisation des matières premières mais aussi à la déforestation.

La deuxième source locale d'énergie est l'hydroélectricité, dont le potentiel est estimé à quelque 2 000 MW. Près de la moitié de ce potentiel reste inexploité. L'électricité est produite soit par des centrales hydroélectriques, soit par des centrales thermiques. Deux centrales hydroélectriques, pour une capacité installée totale de 1 070 MW, procurent la majeure partie de l'électricité consommée dans le pays. Des centrales thermiques, d'une capacité installée cumulée de 550 MW, fournissent le reste et le pays complète la couverture de ses besoins par des importations (jusqu'à 2 000 MW) depuis la Côte d'Ivoire voisine.

Le Ghana importe la totalité du pétrole brut qu'il consomme. Le pays disposerait de ressources de pétrole et de gaz, mais il ne les exploite pas encore pleinement.

Pour l'essentiel, l'électricité et les produits pétroliers sont consommés dans les villes. D'après les estimations,

Figure 6 - Composition de l'offre intérieure d'énergie en 2001



Source : Agence internationale de l'énergie.

77 pour cent des ménages urbains auraient accès à l'électricité, contre 17 pour cent seulement dans les campagnes. Il en va de même pour la plupart des produits pétroliers, consommés en ville, pour le transport surtout. Seul le kérosène est davantage utilisé en zones rurales : environ 82 pour cent des ménages s'en servent pour l'éclairage, contre 22 pour cent en ville. La consommation annuelle de gaz de pétrole liquéfié (GPL) – utilisé principalement pour la cuisine – est estimée à quelque 45 000 tonnes, ce qui représente environ 10 pour cent des ménages urbains, la pénétration de ce combustible dans les zones rurales étant négligeable. Globalement, la demande d'énergie progresse : d'après les estimations, elle augmenterait de 3 pour cent par an pour le bois de chauffage et le charbon de bois, de quelque 7 pour cent par an pour l'électricité et de 8 pour cent par an pour les produits pétroliers.

Ces dernières années, les pouvoirs publics ont pris plusieurs initiatives significatives dans le secteur de l'énergie. Ils ont remplacé l'ancienne structure monopolistique et centralisée par une organisation plus décentralisée et, dans le cadre du programme de désengagement de l'État, ils ont également entrepris de céder au privé l'exploitation d'entreprises d'électricité publiques et de promouvoir la participation du secteur privé *via* des partenariats public-privé et/ou des sociétés en participation. En outre, la distribution des produits pétroliers a été déréglementée et leurs prix ont été libéralisés. Enfin, l'exploration des gisements pétroliers et gaziers, en eaux profondes notamment, a été intensifiée.

Les pouvoirs publics reconnaissent que si le pays veut attirer des investisseurs privés dans le secteur de l'énergie, il faut impérativement que ces derniers puissent récupérer leurs coûts et obtenir des rendements raisonnables. A cet égard, ils mettent donc en œuvre une politique de tarification permettant une « couverture intégrale des coûts ». Au sein du secteur pétrolier, l'attention se porte sur la raffinerie TOR qui, en raison de son statut d'entreprise publique stratégique, n'avait pas été autorisée dans le passé à facturer des tarifs réalistes pour ses produits pétroliers. Elle avait ainsi accumulé fin 2001 un endettement estimé à 5.9 pour

cent du PIB. Fin 2002, cette dette avait encore gonflé de l'équivalent de 2 pour cent du PIB. Les autorités ont restructuré la dette de la TOR en commençant par en convertir une portion en obligations TOR, avec une première émission en juillet/août 2001 et une deuxième en décembre 2002. Elles ont ensuite introduit un mécanisme d'ajustement automatique pour les prix des produits pétroliers. Depuis le début 2003, les prix des produits pétroliers correspondent aux niveaux observés sur les marchés internationaux et un bureau indépendant (*National Petroleum Tender Board*) se charge désormais de les réviser. Pour compléter la restructuration de la dette de la TOR, les pouvoirs publics ont imposé en 2003 un nouveau prélèvement (*Debt Recovery Levy*), dont les recettes servent à apurer la dette accumulée. Les autorités ont aussi appliqué cette réforme ciblant une couverture intégrale des coûts à l'entreprise d'électricité (Electricity Company of Ghana) et à la compagnie de distribution d'eau (Ghana Water Company), ce qui s'est traduit par un relèvement des tarifs début 2003.

Les pouvoirs publics poursuivent activement le développement du projet de gazoduc d'Afrique de l'Ouest, qui reliera le Ghana aux immenses réserves de gaz naturel du Nigeria. Concernant le raffinage du pétrole brut, la construction d'une unité de craquage catalytique de fluides, qui convertira le combustible résiduaire issu du processus de raffinage en produits plus légers, est en cours. Après la mise en service de cette unité, le Ghana sera bien parti pour devenir exportateur net de produits pétroliers. Parmi les autres projets, on peut citer *i)* la modernisation de la centrale hydroélectrique d'Akosombo Hydro et *ii)* l'achèvement de la deuxième phase de la centrale de Takoradi 2 (TICO).

Enfin, pour s'attaquer à la question des énergies renouvelables et aux problèmes environnementaux prévisibles, le pays a pris un certain nombre d'initiatives dans le cadre de son CSRP. Les mesures envisagées sont le programme d'électrification associant la population (*self-help electrification programme* – SHEP), l'assistance aux communautés pour le développement des surfaces boisées, l'adoption de technologies d'exploitation des énergies renouvelables, comme l'énergie solaire et le

biogaz, et l'introduction ainsi que la promotion de technologies économes en énergie.

Le programme de privatisation du Ghana est presque au point mort. Les pouvoirs publics indiquent avoir retardé la cession des actifs concernés afin d'en permettre une meilleure valorisation et de renforcer la transparence et l'efficacité de ces opérations. Néanmoins, si cet ajournement peut rapporter davantage à terme, les actifs physiques risquent de se détériorer plus avant, ce qui amoindrirait leur valeur, et donc l'intérêt des investisseurs potentiels. En 2002, alors que les autorités s'étaient fixé elles-mêmes pour objectif la cession rapide de 12 entreprises, une seule (Cocoa Processing Company) a été partiellement privatisée. Début 2003, le gouvernement a réaffirmé que la restructuration de la dette de la raffinerie TOR devrait ouvrir la voie à la privatisation de la Ghana Commercial Bank (GCB). Cependant, cette opération a depuis été suspendue en raison de la forte opposition du public. Le gouvernement s'est désormais fixé comme objectif d'achever la cession des participations publiques dans les co-entreprises d'ici la fin 2004, objectif qui lui demandera de faire preuve de davantage de détermination que pendant ces deux dernières années.

Dans le secteur financier, les pouvoirs publics cherchent à favoriser une mobilisation et une affectation efficaces des fonds, pleinement intégrées au système financier mondial et soutenues par un cadre réglementaire propice à un degré élevé de confiance. Le pays continue de réaliser des progrès significatifs à cet égard. Voici les principales évolutions sur 2002 et 2003 :

- finalisation d'une nouvelle loi sur le secteur bancaire, renforçant les pouvoirs de supervision de la banque centrale ; élaboration de projets de loi modernisant le cadre juridique du système de paiement ;
- rédaction d'un projet de loi sur l'assurance visant à renforcer le cadre réglementaire du secteur ;
- création d'un organisme de tutelle et de compensation centralisée pour les banques rurales ;
- introduction d'une législation sur le blanchiment d'argent ;

- élaboration d'un nouveau plan de retraite pour les salariés, dans le cadre de l'institut national de sécurité et d'assurance sociales (SSNIT) ;
- rédaction d'un nouveau code des sociétés et d'une nouvelle réglementation sur l'insolvabilité.

Les projets de loi sur le secteur bancaire, le système de paiement, les chèques et l'assurance, ainsi que le nouveau code des sociétés ont été examinés par le Parlement en décembre 2003 et devraient être votés début 2004.

Le système financier du pays fonctionne toujours assez bien. Dans le cadre des efforts destinés à améliorer la qualité du service, les banques poursuivent leur politique d'innovation en lançant des produits comme la banque électronique et la banque par téléphone ou en étendant le réseau de distributeurs de billets. Cependant, le système bancaire continue de souffrir de la mauvaise qualité du crédit. En 2002, les provisions pour créances douteuses en proportion des prêts bruts ont augmenté de 5.2 pour cent, pour passer à 18.2 pour cent. De plus, la qualité des actifs bancaires s'est dégradée, le ratio des prêts improductifs sur le total des prêts ayant progressé de 19.6 à 22.7 pour cent.

Contexte politique et social

Le climat politique du Ghana reste stable. Le pays continue d'asseoir la démocratie en s'efforçant d'imposer l'État de droit et le respect de l'ordre public. Le Parlement est soutenu par le gouvernement dans ses initiatives visant à instaurer un cadre législatif pour une bonne gouvernance. Les capacités du bureau de l'*Attorney-General* (ministère de la Justice) et du système judiciaire ont été étoffées par des recrutements, des acquisitions de technologies, des formations et l'achat de matériel. Les autorités déploient des efforts concertés afin de favoriser l'ordre public *via* une police plus efficace : mise à disposition de véhicules, de matériel de communication et de technologies, recrutement de personnel et intensification des formations. En 2003, l'application de la politique de tolérance zéro vis-à-vis de la corruption a été facilitée par la mise en œuvre d'un plan anti-corruption prévoyant l'examen par le

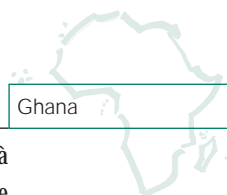
Parlement de la loi sur la liberté d'information et de la législation sur la protection des dénonciateurs. Par ailleurs, l'efficacité de certains organes constitutionnels a été renforcée : les autorités ont défini plus clairement les rôles et responsabilités du bureau de la transparence (*Office of Accountability*), du commissaire chargé des droits de l'homme et de la justice administrative (*Commissioner on Human Rights and Administrative Justice* – CHRAJ) et du bureau des fraudes graves (*Serious Fraud Office* – SFO). Dans sa croisade en faveur de l'ordre public, le gouvernement envisage d'introduire un système d'identification national, qui consignera dans un registre national et mettra à jour des informations personnelles sur tous les citoyens du Ghana et les étrangers résidant légalement dans le pays. Ce système améliorera également la qualité des services rendus, grâce à un ciblage et une communication plus efficaces.

Le Ghana s'est engagé sur la voie d'une lutte systématique contre la pauvreté par la mise en œuvre de son CSRP. Cette stratégie ambitionne de faire passer à moyen terme – entre 2001 et 2004 – le taux national de pauvreté de 39 à 32 pour cent, l'extrême pauvreté de 27 à 21 pour cent et la part des exploitants de l'agriculture vivrière vivant dans la pauvreté de 59 à 46 pour cent. Ces objectifs ne pourront cependant se concrétiser qu'avec le versement d'une aide internationale massive, qui suppose elle-même que le gouvernement poursuive les réformes visant à renforcer la stabilité macro-économique et la gouvernance, et mette en œuvre les mesures convenues dans les domaines prioritaires. En 2002, les dépenses effectives de l'État pour les services de base et les activités permettant de procurer un revenu aux pauvres et aux populations vulnérables sont passées à 25.5 pour cent du total des dépenses publiques, dont quelque 75 pour cent ont financé les services de base du développement humain – soins de santé primaires, éducation de base et eau potable. Le reste a été affecté aux activités de lutte contre la pauvreté, telles que la création d'emplois, la bonne gouvernance, les droits de l'homme, la sécurité publique, la gestion des catastrophes ou l'amélioration du bien-être des personnes vulnérables. En 2003, les dépenses publiques dévolues aux pauvres ont représenté 29.6 pour cent du total, bénéficiant des économies dégagées grâce à l'initiative PPTE. Bien qu'orchestrée

par la communauté internationale, l'initiative PPTE renforcée est pilotée par les Ghanéens et ce sont les priorités locales qui dictent le déblocage et l'utilisation des fonds.

Le Ghana continue d'améliorer l'accès aux soins de santé et leur efficacité. La pandémie de VIH/sida est au cœur du CSRP. À cet égard, les pouvoirs publics n'entendent pas seulement prévenir la transmission et la propagation de la maladie, mais aussi améliorer la qualité de la vie des malades et des orphelins du sida. Après le succès du préservatif féminin et les négociations sur l'accès aux médicaments antirétroviraux et à la thérapie, les autorités ont signé en 2002 avec un laboratoire indien un contrat de cinq ans portant sur la fourniture de comprimés de névirapine pour la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Ces initiatives visent à faire passer le taux de prévalence de 3 pour cent (2002) à 2.5 pour cent en 2003. Depuis le début de l'année 2004, le Ghana délivre gratuitement des médicaments antirétroviraux à certains malades du sida dans quatre hôpitaux répartis sur l'ensemble du territoire. Les autorités envisagent actuellement de produire localement des médicaments qui prolongent la vie. Le programme d'amélioration des soins de santé et de l'accès à ces soins dans le pays *via* un régime d'assurance maladie universel progresse, malgré les préoccupations concernant son financement. En 2002, des mutuelles d'assurance maladie ont été introduites à titre pilote dans 42 districts et ce projet a été étendu à tous les districts en 2003. Les pouvoirs publics ne relâchent pas leurs efforts visant à enrayer la fuite des cerveaux du secteur de la santé. En 2002, ils ont par exemple proposé aux professionnels de la santé un système de fonds renouvelables pour l'achat d'un véhicule. D'après les estimations, un tiers des professionnels de la santé formés au Ghana aurait quitté le pays sur la période 1993-2002.

Le CSRP accorde une place privilégiée à l'éducation dans la stratégie de lutte contre la pauvreté. Le programme d'enseignement continue de viser un accès élargi à une éducation de base obligatoire, universelle et gratuite de qualité. En 2002, les autorités ont offert une formation continue à 6 267 enseignants afin d'améliorer leurs compétences pédagogiques et



18 000 autres enseignants en ont bénéficié en 2003. En outre, le gouvernement a lancé en 2002 un plan d'incitation cherchant à attirer et retenir les enseignants qualifiés, dans les zones reculées notamment. Il a ainsi distribué aux enseignants de ces zones ayant besoin d'un moyen de locomotion 500 motocyclettes, 9 000 bicyclettes « homme » et 5 400 bicyclettes « femme ». En 2003, les pouvoirs publics ont fait de l'accès à l'éducation une priorité, en insistant sur la réduction des disparités entre hommes et femmes et le

développement des compétences comme objectifs à moyen terme du CSRP. Ainsi, quelque 2 000 unités de six classes sont en train d'être remises en état dans des écoles élémentaires, parallèlement à la construction, par les pouvoirs publics, de 505 unités de trois classes. Depuis le début de l'année 2003, une école maternelle est ouverte auprès de toutes les écoles élémentaires qui n'en disposent pas encore. En outre, un soutien matériel est apporté aux écolières pauvres, afin d'améliorer leurs taux d'inscription et de maintien dans le système scolaire.

